

## communiqué de presse

Genève, le 25 avril 2003

concerne : votations du 18 mai 2003 et affiches des Comités genevois opposés à l'initiative 113

Madame, Monsieur,

L'Association STOP SUICIDE avait, le 11 avril 2003, interpellé, par deux lettres, les deux Comités opposés à l'initiative 113.

STOP SUICIDE ne s'était absolument pas exprimé sur le contenu de l'initiative, mais bel et bien sur la campagne politique qui se prépare, à Genève, plus particulièrement sur les affiches qui seront utilisées durant cette campagne par le Comité contre un impôt supplémentaire et le Comité contre l'étranglement fiscal. En effet, ces affiches utilisent comme symbole, une corde de pendu, et par leur slogan, la première cause de mortalité des moins de 25 ans en Suisse, le suicide.

STOP SUICIDE refuse que sur les murs de Genève, les panneaux politiques officiels et dans les transports publics soient affichées ces affiches particulièrement choquantes.

Ainsi, la première démarche de l'Association a été celle de demander à chacun des responsables des deux Comités d'intervenir auprès de leur Comité pour que ces affiches soient immédiatement retirées. Ces deux lettres, rendues publiques, ont également été envoyées à la presse et aux Députés et Conseillers municipaux de la République de Genève. À ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse.

Plusieurs responsables politiques, sans distinctions de partis politiques, nous ont fait part de leur surprise à la vue de ces affiches et nous soutiennent dans nos démarches.

La deuxième démarche de l'Association, entreprise aujourd'hui même, a été celle d'adresser une demande officielle au Conseil d'État d'ordonner immédiatement l'interdiction de ces affiches sur le domaine public, puisqu'il a comme charge la surveillance du domaine public et que les affiches publicitaires sont sur le domaine public. Parallèlement, l'Association a également adressé une lettre à toutes les rédactions en chef de la presse genevoise (*Tribune de Genève, Le Temps, Le Courrier, Le Matin*) leur demandant de refuser la publication des annonces publicitaires qui contiennent le logo de la corde ou encore des slogans choquants.

Par ailleurs, le Comité, au cas où ces démarches auprès des instances étatiques n'aboutiraient pas, n'exclut pas la possibilité de mobiliser toutes et tous les membres actifs de l'Association pour des actions d'arrachage de grande envergure. Toutefois, il est évident, que cela sera le dernier recours de l'Association.

Enfin, après les votations, STOP SUICIDE entamera des démarches auprès des partis politiques et des instances étatiques, pour que soit mise sur pied une commission d'éthique sur les affiches utilisées lors de campagnes politiques. Et, avec les acteurs de prévention du suicide, l'Association prévoit de lancer une large réflexion sur les différentes manières de parler et de ne pas parler du suicide.

Tout en restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations,

pour STOP SUICIDE

Aurélie Jaecklé, *présidente*  
(portable +41 79 751 74 39)